

**RAPPORT PROVISOIRE DU
GROUPE DE TRAVAIL DU
CCP SUR LA POURSUITE DE
LA TRANSITION ET DE
L'INTEGRATION DE
L'ONUSIDA DANS LE
SYSTEME DES NATIONS
UNIES ET AU-DELA :**

Documents supplémentaires pour ce point : Rapport des consultations multipartites (UNAIDS/PCB (58)CRP4)

Mesure requise lors de cette réunion – le Conseil de coordination du Programme est invité à :

- Prendre note du rapport provisoire du Groupe de travail sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies et au-delà (UNAIDS/PCB/58/26.17) ;
- Rappelant les points de décision 7.3e et 7.6 de la 57e réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2025, *attendre avec impatience* la présentation du plan final pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies et au-delà, lors d'une session extraordinaire entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP qui se tiendra le 23 octobre 2026 ;

Implications financières pour la mise en œuvre des décisions : nulles

Table des matières

Résumé analytique	4
Introduction	6
Historique et contexte	7
Constitution du Groupe de travail du CPP	9
Méthodologie et travaux réalisés à ce jour	10
Retour d'information sur la consultation multipartite du 12 mai.....	11
Progrès réalisés par le Groupe de travail.....	13
Mission 1 : Transition et intégration du Programme commun et des fonctions clé du	
Secrétariat de l'ONUSIDA	13
Plateforme de coordination basé à l'ONU	15
Modèle intégré.....	18
L'avenir de la marque ONUSIDA.....	19
Coordination et soutien au niveau national	20
Risques à prendre en compte dans l'analyse des orientations futures possibles	22
Mission 2-4 : Gouvernance, financement et calendrier/étapes.....	22
Gouvernance	23
Questions sur le financement	24
Calendrier et séquençement	24
Prochaines étapes/calendrier	25

Résumé analytique

1. Conformément aux décisions prises par le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA lors de sa 57e session, le Bureau du conseil a convoqué un « Groupe de travail indépendant sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations unies et au-delà ». Les Termes de référence du Groupe de travail le chargent de : (1) définir les étapes de la transition et de l'intégration de la capacité multisectorielle du Programme commun et des fonctions clé interdépendantes du Secrétariat ; (2) proposer un modèle de gouvernance mandaté par les Nations unies qui préserve le rôle des communautés et de la société civile et assure la poursuite de la coordination, de la responsabilité et du leadership des Nations unies dans la riposte au VIH ; (3) élaborer un modèle de financement pour soutenir le modèle de gouvernance proposé ; et (4) définir un calendrier prospectif et fondé sur des données probantes pour la transition et l'intégration.
2. Conformément aux Termes de référence, le Groupe de travail soumet au Conseil de Coordination du Programme, par l'intermédiaire du Bureau, ce rapport provisoire sur un plan de poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Le Groupe de travail présentera un plan finalisé pour la poursuite de la transition et de l'intégration d'ici le 20 septembre 2026.
3. Le Groupe de travail entreprend ses travaux dans un contexte de changements importants dans la riposte mondiale au VIH, de discussions continues sur l'avenir de l'architecture mondiale de la santé et de profonds bouleversements dans le contexte géopolitique général. Ces derniers comprennent une résistance croissante à la coopération multilatérale, une détérioration du climat des droits humains, ainsi que la prolifération et la persistance de défis mondiaux critiques, notamment les menaces de pandémie, les conflits et la crise climatique. Dans le cadre du modèle opérationnel révisé approuvé par le Conseil, le Programme commun a également subi une transformation stratégique, dans le but de s'assurer qu'il est apte à contribuer à l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique.
4. De nombreux progrès ont été accomplis dans la lutte contre le VIH, mais ils sont inégaux, marqués par des lacunes et des disparités persistantes, et insuffisants pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Les réductions de l'aide internationale ont eu des effets particulièrement désastreux sur la prévention du VIH, le dépistage du VIH et les réponses communautaires au VIH. De nouveaux éléments indiquent que les progrès de la lutte contre le VIH sont peut-être en train de s'essouffler. Pourtant, dans le même temps, il y a des raisons d'être optimiste, avec une gamme d'outils de prévention et de traitement du VIH qui ne cesse de s'élargir et l'importante infrastructure de lutte contre le VIH qui a été mise en place dans les pays et les communautés grâce à des décennies d'investissements. Le renouvellement et la poursuite des efforts pour mettre fin au sida seront essentiels pour la santé et le bien-être futurs du monde.
5. Lancé en février 2026, le Groupe de travail a tenu 12 réunions, consulté les principales parties prenantes (y compris les pays de mise en œuvre, les bailleurs de fonds, le Secrétariat de l'ONUSIDA, les Coparrainants, les communautés et la société civile, et les partenaires multilatéraux tels que le Fonds mondial), recueilli des informations pertinentes relatives à diverses options proposées pour la poursuite de la transition et

de l'intégration, et bénéficié d'une solide consultation multipartite convoquée par le Bureau du CCP le 12 mai 2026.

6. Le Groupe de travail a suivi, dans le cadre de ses quatre missions, les domaines dans lesquels il existe une convergence sur les plans ou options proposés pour la transition et l'intégration, ainsi que les domaines dans lesquels une enquête, une réflexion et une analyse plus approfondies sont nécessaires avant de finaliser ses recommandations au Conseil (par l'intermédiaire du Bureau).
7. Le Groupe de travail est satisfait des progrès réalisés dans le cadre de ses quatre missions. Il est convaincu qu'il sera en mesure de présenter sa proposition de plan final dans les délais prévus par les Termes de référence. Toutefois, il est trop tôt pour formuler des options claires et détaillées ou pour définir les prochaines étapes de la transition et de l'intégration. Ce rapport provisoire décrit les orientations possibles pour la poursuite de la transition et de l'intégration, mais souligne que des travaux supplémentaires seront nécessaires avant que des conclusions définitives puissent être présentées au Conseil pour examen lors de sa session extraordinaire d'octobre 2026.
8. Il y a plusieurs domaines où il semble y avoir une convergence au sein du Groupe de travail. Étant donné que les efforts pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique restent inachevés, le Groupe de travail convient que le mandat des Nations unies en matière de VIH doit se poursuivre et qu'une entité centrale sera nécessaire pour diriger et coordonner l'action des Nations unies en matière de VIH. Au lieu de se concentrer sur la « suppression progressive » de l'ONUSIDA, le Groupe de travail vise à identifier les moyens de transformer le travail des Nations unies sur le sida afin d'optimiser la cohérence, l'impact et la durabilité. Si le Groupe de travail est unanime sur l'importance de la transformation et de la réforme de l'action des Nations unies en matière de VIH, il a également entendu clairement les pays de mise en œuvre, les communautés et la société civile affirmer que les fonctions clé du Secrétariat de l'ONUSIDA et du Programme commun au sens large - qui sont tous interdépendants - devraient être préservées.
9. Le Groupe de travail continue d'étudier différentes options pour la transition et l'intégration des quatre fonctions clé du Secrétariat. Les options envisagées sont les suivantes :
 - le maintien d'un Secrétariat réduit ;
 - la transition du Secrétariat vers un partenariat plus léger ou un centre hébergé quelque part au sein du système des Nations unies ;
 - le transfert de fonctions spécifiques du Secrétariat à des Coparrainants individuels ;
 - une éventuelle fusion (à moyen terme ou après 2030) avec un autre partenariat existant dans le domaine de la santé ; et
 - la transition potentielle des opérations de l'ONUSIDA au niveau des pays vers les bureaux des coordinateurs résidents.
10. En ce qui concerne la coordination au niveau national, le Groupe de travail converge vers la proposition selon laquelle des approches différenciées seront nécessaires pour garantir la poursuite du soutien essentiel des Nations unies aux pays. Toutes les options possibles pour la future coordination au niveau national doivent garantir que les

Nations unies offrent un espace sûr et un leadership et une collaboration proactifs pour soutenir et étendre la riposte au VIH et les droits humains pour les populations clés et prioritaires.

11. En ce qui concerne la gouvernance future de la riposte des Nations unies au VIH, le Groupe de travail converge sur l'impératif de préserver le rôle des communautés et de la société civile, en restant fidèle aux principes de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH/sida. Le modèle de gouvernance doit également assurer la coordination, le leadership et la responsabilité de la lutte contre le VIH.
12. En ce qui concerne le financement d'un futur modèle de gouvernance, le Groupe de travail convient qu'il est essentiel de raviver et de soutenir la solidarité internationale dans les efforts déployés pour mettre fin au sida. Un modèle de transition doit permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir et renforcer le travail des Nations Unies sur le VIH, y compris les quatre fonctions clé du Secrétariat et le travail complémentaire des Coparrainants dans chacun de ces domaines. Le nouveau modèle - et le modèle de financement qui l'accompagne - doit communiquer un rôle de leadership transformé et revigoré pour les Nations unies dans l'effort pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Au fur et à mesure que les options se dessinent et se précisent, le Groupe de travail en évaluera le coût, en tenant compte des coûts ponctuels de transition et d'intégration, ainsi que des coûts récurrents nécessaires au maintien du modèle recommandé.
13. Le Groupe de travail convient que toute transition du Secrétariat de l'ONUSIDA doit être progressive, réaliste et guidée par des étapes claires, et qu'elle doit être mise en œuvre de manière à minimiser les perturbations de la riposte au VIH et du rôle des Nations unies. Le Groupe de travail convient que la fermeture du Secrétariat de l'ONUSIDA à la fin de l'année 2026 n'est ni souhaitable ni réaliste, et que le processus de transition prendra du temps. En finalisant les recommandations relatives à la séquence de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA, le Groupe de travail identifiera les actions qui sont nécessaires à court terme, ainsi que les actions qui ont un horizon plus lointain.
14. À l'avenir, le Groupe de travail prévoit de poursuivre son examen et son exploration systématiques de chacune des questions décrites à l'annexe 1 des Termes de référence. Conformément aux Termes de référence, le Bureau du CCP organisera une autre consultation multipartite pour éclairer les délibérations du Groupe de travail.
15. À ce stade de ses travaux, le Groupe de travail bénéficierait des conseils du Conseil sur la base des orientations potentielles décrites dans le présent rapport provisoire.

Introduction

16. Lors de sa 57^e réunion ; le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a demandé au Bureau du CCP de finaliser les termes de référence d'un Groupe de travail chargé d'élaborer un plan sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies et au-delà. Les Termes de référence, tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil en février 2026 par le biais du mécanisme de prise de décision intersessions, ont chargé le Groupe de travail de :
 - a. Décrire comment la capacité et l'expertise multisectorielles du Programme commun et les fonctions clé du Secrétariat de l'ONUSIDA telles qu'approuvées par le CCP et

- incluses dans le modèle opérationnel révisé du Programme commun peuvent être intégrées dans des entités pertinentes du système de développement des Nations Unies et au-delà ;
- b. Proposer un modèle de gouvernance mandaté par les Nations unies qui permette de préserver le rôle des communautés et de la société civile, et qui garantisse le maintien de la coordination, de la redevabilité et de la direction de la lutte contre le VIH par le système des Nations unies ;
 - c. Élaborer un modèle de financement afin de soutenir la future structure de gouvernance et les activités proposées ; et
 - d. Proposer un calendrier comportant des étapes pour le processus de transition et d'intégration et la date finale estimée du processus d'intégration.
17. Les Termes de référence prévoient que le Groupe de travail soumettra un rapport provisoire au CCP, par l'intermédiaire du Bureau du CCP, pour examen lors de la 58e réunion du CCP en juin - juillet 2026, sur le plan et le calendrier de la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Le CCP a également chargé le Groupe de travail de fournir un plan finalisé pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA par l'intermédiaire du Bureau du CCP, pour examen par le Conseil lors d'une session spéciale du CCP au plus tard à la fin du mois d'octobre 2026.
18. Ce rapport provisoire résume la poursuite de l'exploration par le Groupe de travail des options provisoires et des calendriers associés pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations unies et au-delà. Il prend acte des options envisagées par le Groupe de travail en ce qui concerne la préservation de la capacité et de l'expertise multisectorielles du Programme commun et des fonctions clé du Secrétariat, en notant les points de vue des nombreuses parties prenantes consultées par le Groupe de travail. Il examine les risques, les avantages, les forces et les faiblesses des options de poursuite de la transition et de l'intégration examinées par le Groupe de travail.
19. Comme l'a demandé le Conseil, il s'agit d'un rapport provisoire et les conclusions du Groupe de travail continueront d'évoluer en fonction des discussions qui auront lieu lors de la réunion du CCP de juin et des consultations ultérieures. Les orientations décrites dans le présent rapport ne doivent pas être considérées comme des options mûres, pleinement étoffées et immédiatement exploitables, mais plutôt comme des orientations possibles qui nécessitent un examen, une réflexion et une analyse plus approfondis. Le Groupe de travail est satisfait des progrès réalisés à ce jour et est convaincu qu'il sera en mesure de présenter un plan finalisé pour la poursuite de la transition et de l'intégration conformément au calendrier défini dans les Termes de référence.

Historique et contexte

20. Mettre fin au sida reste une priorité mondiale essentielle, et la réponse mondiale au VIH devra être maintenue jusqu'à ce que le travail soit terminé. Bien que des progrès importants aient été réalisés dans la lutte contre le VIH, les nouvelles infections à VIH et les décès liés au sida ayant diminué respectivement de 40 % et 54 % entre 2010 et 2024, ces avancées sont inégales et insuffisantes pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.

21. Les nouvelles infections par le VIH augmentent dans de nombreuses régions. Plus de 9 millions de personnes vivant avec le VIH n'auront pas accès à la thérapie antirétrovirale en 2024 ; et la réponse au VIH risque de laisser de nombreux endroits et communautés à la traîne en raison de lacunes et d'inégalités persistantes. La Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 propose une feuille de route pour combler les lacunes et les disparités de la riposte et accélérer les progrès vers la fin du sida en tant que menace pour la santé publique, mais cette nouvelle stratégie nécessite désormais une solidarité mondiale soutenue, un leadership clair et fort, des ressources suffisantes, des partenariats solides et un suivi programmatique pour garantir une mise en œuvre complète et opportune.
22. De plus, il existe des preuves alarmantes que les progrès vers la fin du sida ralentissent, en partie à cause de l'émergence d'une crise financière aiguë pour la riposte. Le financement disponible pour les ripostes au VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire en 2024 (18,7 milliards de dollars) était inférieur de 13 % à celui de 2020 (21,5 milliards de dollars). Les données indiquent que les effets programmatiques des réductions des bailleurs de fonds ont été particulièrement prononcés pour le dépistage du VIH, la prévention du VIH, les réponses menées par les communautés et les programmes destinés aux populations clés. En réponse aux réductions opérées par les pays bailleurs de fonds, de nombreux pays ont décidé d'augmenter leurs investissements nationaux dans la lutte contre le VIH. Toutefois, ces signes encourageants d'engagement national n'ont pas entièrement compensé la perte du soutien des bailleurs de fonds, car de nombreux pays n'ont pas les moyens de compenser les réductions du financement des bailleurs de fonds.
23. Les défis programmatiques associés aux déficits de financement de la lutte contre le VIH sont exacerbés par la détérioration de l'environnement des droits humains dans de nombreuses régions du monde. La multiplication des lois, des politiques et des sentiments anti-droits s'accompagne d'efforts accrus de la part de nombreux pays pour restreindre l'espace dont dispose la société civile pour jouer son rôle essentiel dans la réponse, et pour bloquer les flux de fonds qui soutiennent ce rôle. En outre, les efforts déployés pour mettre fin au sida s'inscriront dans un environnement mondial en évolution rapide et de plus en plus complexe, alors que le monde est confronté à la menace permanente de pandémies et d'urgences sanitaires, à la multiplication des conflits entre États, à l'augmentation continue des migrations (tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays et les régions) et à l'aggravation de la crise climatique, qui n'a pas encore suscité de réponse mondiale appropriée. Cette « polycrise » nécessitera une réponse résiliente de l'ONU, bien préparée aux menaces futures et prête à soutenir les communautés, les gouvernements et le système dans son ensemble pour s'adapter de manière à maintenir des réponses fortes au VIH lorsque les crises surviennent.
24. Par ailleurs, le ralentissement des progrès, les disparités persistantes et les vents contraires qui s'abattent de plus en plus sur la riposte au VIH soulignent la nécessité urgente de redoubler d'efforts pour mettre fin au sida. L'épidémie de VIH est un défi sanitaire mondial particulier, voire unique, dans la mesure où la réponse est intrinsèquement politique. La réponse est centrée sur des questions controversées telles que la sexualité humaine, l'inégalité entre les genres, la politique en matière de drogues, les inégalités raciales/ethniques et une myriade d'autres disparités et injustices. Elle nécessite également une action multisectorielle et coordonnée des secteurs de la santé, de la justice, du travail, du commerce, de l'éducation, de la protection sociale et d'autres secteurs.

25. Bien que les tendances récentes soient préoccupantes, le monde a les moyens de renouveler, d'adapter et de soutenir la riposte au sida afin d'atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. De solides investissements nationaux et de la part des bailleurs de fonds ont permis de mettre en place une infrastructure nationale substantielle pour lutter contre le VIH. Malgré des ressources limitées, les communautés se sont imposées comme des partenaires et des leaders essentiels. L'éventail des outils de prévention et de traitement du VIH ne cesse de s'élargir, donnant au monde les moyens de mettre fin au sida même en l'absence de remède ou de vaccin préventif. Le renforcement de l'intégration des interventions de lutte contre le VIH dans les systèmes de santé peut également améliorer l'accès à des soins et à un soutien holistiques et centrés sur la personne.
26. Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), qui a créé l'ONUSIDA par une résolution 1994/24 adoptée en 1994, a réaffirmé en 2025 « le rôle essentiel du Programme commun sur le VIH/sida pour galvaniser et soutenir les ripostes multisectorielles dans le contexte d'efforts plus vastes visant à ne laisser personne de côté. » Toutefois, la crise mondiale du financement de la lutte contre le VIH met en péril la viabilité du Programme commun. Le financement de base du Programme commun a diminué de plus de la moitié depuis 2024, bien qu'il y ait des signes prometteurs d'un intérêt accru de la part des bailleurs de fonds pour des contributions non essentielles affectées. Conformément aux décisions prises par le CCP lors de ses réunions de juin et d'octobre 2025, l'ONUSIDA a pris des mesures pour aligner son budget de base sur les projections de revenus pour 2026. Cependant, ces mesures ont entraîné une réduction de plus de 50 % de la capacité du Secrétariat et des Coparrainants (les réductions réelles étant encore plus importantes si l'on tient compte de l'inflation). Ces réductions font suite à plusieurs mesures prises pour adapter et réduire le Programme commun en fonction des recettes disponibles. Ces processus remontent à 2015, lorsqu'un effort à long terme a été lancé pour redéfinir les priorités de l'ONUSIDA afin de préserver et de se concentrer sur ses fonctions clé, et comprennent la décision du CCP en 2021 de réduire le budget de base de l'UBRAF pour 2024-2025 de 34 % par rapport à 2015.

Constitution du Groupe de travail du CPP

27. Lors de sa 53e réunion en décembre 2023, le CCP a demandé à la « Directrice exécutive et au Comité des organismes coparrainants (COC) de continuer à veiller à ce que le Programme commun reste durable, résilient et adapté à son objectif, en réexaminant le modèle de fonctionnement » et de faire rapport au CCP lors de sa réunion de juin 2025. En réponse à cette demande, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et le COC ont convoqué un Groupe de haut niveau pour faciliter l'examen.
28. Lors de sa 56e réunion, en juin 2025, le CCP a approuvé un [modèle opérationnel révisé](#) pour le Programme commun, sur la base des recommandations du Groupe de haut niveau. Le modèle opérationnel révisé, qui visait à soutenir le Programme commun jusqu'en 2030, prévoyait la réduction des effectifs et la rationalisation du Secrétariat autour de quatre fonctions clé :
- (1) le leadership et le plaidoyer (y compris pour la mobilisation des ressources au niveau mondial) ;

- (2) la convocation et la coordination axées sur la durabilité de la riposte mondiale au VIH ;
- (3) la responsabilisation par le biais de données, d'objectifs et de stratégies ; et
- (4) la mobilisation communautaire.
29. Le modèle opérationnel révisé comprenait six coparrainants « chefs de file » (sur 11), chacun d'entre eux recevant un financement de base catalytique du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), et cinq coparrainants « affiliés », qui continuent à s'engager et à soutenir la riposte mondiale au VIH, mais sans allocation de base au titre de l'UBRAF. Le Groupe de travail a tenu compte de ces réformes fondamentales du Programme commun prescrites par le CCP dans les travaux qu'il a menés jusqu'à présent.
30. En septembre 2025, le Secrétaire général des Nations unies, dans le cadre d'un [rapport d'avancement](#) au titre de l'initiative UN80, a inclus une proposition visant à « mettre fin à l'ONUSIDA d'ici à la fin de 2026 », ce qui impliquerait « l'intégration des capacités et de l'expertise dans les entités pertinentes du système de développement des Nations unies en 2027 ». Lors d'une session extraordinaire virtuelle du CCP en octobre 2025, le Conseil a rappelé et réaffirmé son approbation préalable d'un modèle de fonctionnement révisé pour le Programme commun pour 2026 et au-delà, et a appelé à la cohérence et à l'alignement des décisions du CCP liées à la transition avec l'initiative UN80 en cours.
31. Conformément aux décisions prises lors de la 57e réunion du CCP, le Bureau du CCP a finalisé les Termes de référence du Groupe de travail et a supervisé le processus de sélection de ses membres, sur la base des six critères et des compétences complémentaires énoncés dans le mandat. Le Groupe de travail, qui a commencé ses travaux en février 2026, est dirigé par trois cofacilitateurs et comprend 13 autres membres, qui siègent tous à titre individuel et indépendant. Tous les cofacilitateurs, les membres du Groupe de travail, le personnel du Secrétariat et les consultants ont signé des accords par lesquels ils s'engagent à préserver la confidentialité des délibérations du Groupe de travail. (La composition du Groupe de travail figure à l'annexe 1).

Méthodologie et travaux réalisés à ce jour

32. Le Groupe de travail a suivi les modalités décrites dans les Termes de référence. De février à fin mai 2026, le Groupe de travail a tenu 12 réunions, en utilisant un format virtuel. Conformément aux Termes de référence, le Groupe de travail poursuit un processus délibératif, identifiant les points de convergence et les domaines dans lesquels une enquête, une réflexion et une analyse plus approfondies sont justifiées. Conformément aux Termes de référence, les cofacilitateurs ont régulièrement informé le Bureau du CCP de l'avancement des travaux du Groupe de travail.
33. Au cours de ses délibérations, le Groupe de travail a commencé à évaluer les quatre fonctions clé interdépendantes du Secrétariat ainsi que les rôles, les mandats et les capacités des coparrainants. Le Groupe de travail a également évalué les capacités des acteurs au-delà du système des Nations unies, notamment les gouvernements nationaux, le Fonds mondial, les organisations de la société civile et d'autres institutions. À la demande du Groupe de travail, le Secrétariat et le COC ont fourni séparément des commentaires écrits décrivant leurs perspectives sur les options pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Le Groupe de travail a

également recueilli des informations sur les différents modèles de partenariat au sein du système multilatéral, les protocoles des différents organes des Nations unies et des institutions de santé mondiales en ce qui concerne l'inclusion et l'engagement des communautés et de la société civile dans la prise de décision en matière de gouvernance, et le travail plus large de l'initiative UN80, y compris le travail lié à l'initiative UN80 en vue du développement d'une plateforme de données unifiée de l'ONU.

34. Conformément aux Termes de référence, le Groupe de travail a utilisé une approche consultative pour recueillir des informations pertinentes et comprendre les points de vue des diverses parties prenantes sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Le Groupe de travail a commencé ses travaux par une session d'introduction commune, [tenue le 26 février 2026](#), avec le Bureau du CCP, la vice-secrétaire générale des Nations unies et la Directrice exécutive de l'ONUSIDA. Lors de ses réunions régulières, le Groupe de travail s'est réuni et a engagé le dialogue avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, les coparrainants, les pays de mise en œuvre, les communautés et la société civile, le Fonds mondial et les bailleurs de fonds. Après chaque consultation, les partenaires ont été encouragés à fournir des contributions écrites basées sur les questions directrices et toute autre réflexion qu'ils souhaitaient porter à l'attention du Groupe de travail (pour un résumé des réactions reçues lors de la consultation des différents groupes d'intérêt, voir l'annexe 2).
35. Conformément aux Termes de référence, le Bureau du CCP a organisé le 12 mai 2026 une consultation inclusive avec les membres du CCP et les parties prenantes afin d'informer et d'orienter les délibérations du Groupe de travail. Immédiatement après la consultation multipartite, le Groupe de travail a consacré trois jours de réunion consécutifs à la réflexion sur les réactions des parties prenantes et à la prise en compte de ces points de vue dans l'élaboration du présent rapport interne. La synthèse complète de la consultation multipartite est incluse dans un document de séance.
36. Lors de [sa réunion du 27 mai 2026](#), les membres du Bureau ont examiné le projet de rapport provisoire basé sur les Termes de référence et ont fourni des commentaires dont les cofacilitateurs se sont inspirés pour finaliser le rapport provisoire. Au cours de la réunion, le Président a informé les cofacilitateurs du [dernier rapport d'avancement de l'initiative UN80](#), publié le 26 mai, et s'est félicité de son plus grand alignement sur l'approche du Groupe de travail du CCP, y compris le passage à une transition de l'ONUSIDA, plutôt qu'à une suppression progressive.

Retour d'information sur la consultation multipartite du 12 mai

37. Au total, 251 personnes ont participé à la consultation multipartite, dont des États membres (pays bailleurs de fonds et pays de mise en œuvre), des personnes vivant avec le VIH, des communautés et la société civile, ainsi que des partenaires multilatéraux tels que le Fonds mondial. La consultation a donné lieu à la réception de 26 contributions écrites.
38. Les pays de mise en œuvre et les intervenants de la société civile ont exprimé leur inquiétude quant à la disparition rapide de l'ONUSIDA et au démantèlement d'un modèle d'action coordonnée des Nations unies qui s'est avéré efficace pour faire progresser la lutte contre le VIH. Les pays chargés de la mise en œuvre (Afrique au sud du Sahara, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe de l'Est et Asie

centrale) ont souligné l'importance de préserver l'expertise et les capacités des Nations unies en matière de VIH. Les pays dirigent leurs réponses nationales respectives et s'attendent à ce que le soutien des Nations unies soit aligné sur les stratégies nationales de lutte contre le VIH. Les pays ont particulièrement insisté sur le rôle de coordination et de rassemblement du Programme commun, citant l'intérêt de disposer d'un point d'entrée unique et coordonné pour les communications avec les partenaires des Nations unies et le soutien technique de ces derniers. Les pays ont également souligné la valeur du modèle de gouvernance de l'ONUSIDA, notamment l'engagement significatif et régulier des communautés et de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH. Les communautés jouent un rôle croissant et essentiel dans les ripostes nationales au VIH, mais l'environnement des ripostes menées par les communautés devient beaucoup plus difficile en raison des réductions de financement et des obstacles politiques. Le rôle essentiel de chef de file du Programme commun dans le contexte de la détérioration actuelle du climat des droits humains a été noté comme important pour la sauvegarde des réponses au VIH pour les populations clés et prioritaires.

39. Des représentants de la communauté et de la société civile de toutes les régions, y compris des personnes vivant avec le VIH, se sont exprimés lors de la consultation. Ils ont souligné l'importance d'une réponse coordonnée, dirigée par les communautés, fondée sur les droits et responsable devant les communautés les plus touchées par le VIH. Ils ont cité plusieurs exemples de la valeur ajoutée apportée par le Programme commun, notamment : l'amélioration de l'accès des réponses communautaires aux ressources financières et techniques, les rôles de plaidoyer et de rassemblement de l'ONUSIDA, la fonction de données stratégiques, l'appui du Programme commun aux processus du Fonds mondial et l'ampleur multisectorielle du modèle de l'ONUSIDA.
40. En ce qui concerne la transition de la présence de l'ONUSIDA dans les pays vers le système des coordinateurs résidents, les informateurs de la société civile ont mis en garde contre le fait qu'une telle évolution ne devrait pas affaiblir les niveaux d'expertise en matière de VIH, d'engagement communautaire ou de responsabilité. En ce qui concerne la gouvernance, les représentants des communautés ont souligné la nature unique du modèle de l'ONUSIDA, la valeur d'un engagement de la société approuvé par l'ECOSOC pour l'engagement de la société civile auprès des gouvernements nationaux, et l'importance de préserver la capacité des communautés et de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH, à influencer les décisions relatives au VIH.
41. Lors de la consultation multipartite, le Fonds mondial a cité l'ONUSIDA comme son principal partenaire stratégique en matière de VIH. Le Fonds mondial a souligné les avantages du modèle de gouvernance unique de l'ONUSIDA, qui réunit les États membres et la société civile au sein de son conseil d'administration. En ce qui concerne la transition du Programme commun, le Fonds mondial a encouragé l'exploration des options permettant de préserver ou d'adapter le mandat ECOSOC du Programme commun. Le Fonds mondial a également recommandé qu'un nouveau modèle d'action des Nations unies contre le VIH envisage la mise en place d'un financement réservé pour soutenir l'engagement des populations clés et prioritaires et de la société civile au sens large.

Progrès réalisés par le Groupe de travail

42. Dans le peu de temps qui s'est écoulé entre la formation du Groupe de travail et la présentation de ce rapport provisoire, le Groupe a abordé les quatre missions, mais a concentré la majeure partie de son attention sur les missions 1 et 2 : identifier les moyens d'assurer la transition et l'intégration de l'expertise et des capacités du système des Nations Unies en matière de VIH, et les quatre fonctions clé interdépendantes du Secrétariat de l'ONUSIDA au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci.
43. L'accent mis sur la mission 1 (et les implications de gouvernance associées) a été soutenu par la majorité des commentaires lors de la consultation multipartite du 12 mai, qui s'est également concentrée sur le défi central de la préservation et de la transition efficace du leadership de l'ONU en matière de sida. Le Groupe de travail reconnaît que les quatre missions sont liées entre elles. Par exemple, les options possibles de transition et d'intégration pourraient réussir à préserver les capacités et les fonctions clé du système des Nations Unies, mais à un coût inacceptable, par exemple en exigeant des scénarios de mobilisation des ressources irréalisables, en sapant la coordination ou en diminuant le rôle essentiel des communautés et des sociétés civiles dans la gouvernance mondiale en matière de VIH. Des progrès supplémentaires sur la gouvernance, le financement et le séquençage de tout plan de transition, conformément aux attentes décrites à l'annexe 1 des Termes de référence, constituent une partie essentielle du travail du Groupe de travail après la 58e réunion du CCP lorsqu'il finalisera ses conclusions et recommandations.

Mission 1 : Transition et intégration du Programme commun et des fonctions clé du Secrétariat de l'ONUSIDA

44. Le Groupe de travail reconnaît que les fonctions clé interdépendantes du Programme commun doivent être maintenues. Il étudie donc activement des stratégies réalisables pour poursuivre la transition et l'intégration. Aucun consensus définitif sur les prochaines étapes n'a été atteint, mais les membres du Groupe de travail ont exprimé des inquiétudes quant à la notion de « suppression progressive » et à l'utilisation de cette terminologie en ce qui concerne la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. La lutte contre le sida n'est pas encore terminée : de nombreux pays ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida et les progrès réalisés jusqu'à présent sont fortement menacés. Une entité centrale sera nécessaire pour assurer un leadership solide et une action bien coordonnée des Nations unies sur le VIH, ce qui reste essentiel si le monde veut mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique.
45. Le Groupe de travail analyse les quatre fonctions clé du Secrétariat de l'ONUSIDA, notamment en s'appuyant sur des expériences concrètes des avantages de ces fonctions pour la riposte au VIH.
46. La fonction de leadership et de plaidoyer se concentre sur le maintien de l'engagement politique et le soutien à la prise de décision pour une réponse efficace, comme le montre l'expérience en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, où l'engagement de l'ONUSIDA auprès des Cabinets et des Parlements a soutenu l'accélération de l'élargissement de la prévention.

47. La fonction de convocation et de coordination du Secrétariat est axée sur l'alignement de multiples parties prenantes autour de priorités communes en matière de VIH dans des environnements complexes, notamment par le biais d'initiatives spéciales et ciblées au niveau mondial et d'un soutien aux pays pour assurer la continuité des services face aux perturbations causées par les réductions de financement et d'autres défis.
48. Le Secrétariat encourage la responsabilisation dans la réponse en aidant les pays à produire, valider et utiliser des données multisectorielles. Cette fonction permet au Fonds mondial, aux défenseurs des droits humains et aux autres parties prenantes de fonder leurs décisions en matière de lutte contre le VIH sur des données fiables. Elle facilite également la définition et le suivi d'objectifs assortis de délais pour la réponse.
49. Grâce à sa fonction de leadership et d'engagement communautaire, le Secrétariat veille à ce que l'expérience et les priorités des personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus influencent les décisions.
50. Alors que le modèle opérationnel révisé décrit les quatre fonctions clé du Secrétariat, les Coparrainants contribuent également à ces fonctions. Les coparrainants ont réitéré au Groupe de travail leur engagement continu en faveur du mandat des Nations unies en matière de VIH et de l'objectif plus large consistant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. En plus de soutenir l'élaboration de stratégies, la coordination et la prise de décisions aux niveaux mondial et régional, les coparrainants ont également des niveaux variables de présence dans les pays. Au niveau national, les coparrainants fournissent un appui technique aux ripostes nationales au VIH, servent dans de nombreux cas d'exécutants de programmes, fournissent un appui administratif et technique à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, soutiennent les communautés et la société civile et s'engagent auprès d'elles.
51. De nombreuses parties prenantes qui ont fourni des informations au Groupe de travail ont exprimé de vives inquiétudes quant aux dangers d'un éloignement trop rapide d'un modèle d'action conjointe des Nations unies qui s'est avéré essentiel pour les progrès accomplis à ce jour et qui constitue un exemple important de la réforme des Nations unies en action. En effet, l'appréciation de la valeur ajoutée du Programme commun aux réponses nationales a incité un nombre croissant de pays à revenu intermédiaire à allouer des ressources nationales pour soutenir la présence de l'ONUSIDA dans les pays. Au cours des discussions du Groupe de travail, les représentants des pays ont décrit le rôle précieux du Secrétariat de l'ONUSIDA dans la coordination des Coparrainants à l'échelon national, parallèlement à d'autres fonctions clés, notamment la production d'informations stratégiques, le renforcement du leadership politique et la mobilisation des ressources.
52. Parmi les entités des Nations unies, l'ONUSIDA est unique par le degré d'implication des communautés et de la société civile dans la gouvernance mondiale du sida et par l'amélioration de l'accès des acteurs non gouvernementaux aux décideurs dans les pays, conformément aux principes d'une plus grande implication des personnes vivant avec le VIH/sida (GIPA). Les représentants de la communauté et de la société civile se sont demandé si une autre branche des Nations unies avait la capacité de s'engager auprès des personnes vivant avec le VIH, des communautés et de la société civile d'une manière comparable au Programme commun, ou de promouvoir et de défendre les droits et l'accès des populations clés et vulnérables dans un contexte de

détérioration des droits humains. Réfléchissant à l'importance continue de ces fonctions, les parties prenantes consultées par le Groupe de travail se sont généralement accordées sur la nécessité de transformer l'action commune du système des Nations unies en matière de VIH, plutôt que de l'abandonner.

53. En même temps, le Groupe de travail reconnaît que le maintien du statu quo n'est ni souhaitable ni possible. Plusieurs facteurs font qu'il est impératif de faire évoluer le Programme commun pour qu'il puisse relever de nouveaux défis et saisir les opportunités qui se présentent, tout en restant financièrement viable. Ces facteurs comprennent la résistance croissante de certains acteurs à la coopération multilatérale, le retrait croissant de l'aide internationale en matière de VIH, l'accent mis sur le renforcement de l'appropriation et du financement des ripostes nationales, l'expansion marquée des capacités nationales en matière de VIH depuis la création du Programme commun en 1994 et l'évolution constante de l'épidémie de VIH et de la riposte à ce fléau.
54. Le Groupe de travail présente ci-dessous plusieurs orientations possibles pour les efforts du système des Nations unies en matière de lutte contre le VIH. Il attend avec impatience les réactions et les conseils du CCP. Les scénarios ne doivent pas être considérés comme des options pleinement étoffées, mais plutôt comme des orientations stratégiques potentiellement fructueuses pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Il est également trop tôt pour affirmer que le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur l'une ou l'autre de ces voies possibles de transition et d'intégration. Cette section décrit plutôt les délibérations du Groupe de travail à ce jour, en soulignant les avantages, les risques et les faiblesses potentiels des différentes orientations possibles du changement.
55. Les orientations potentielles décrites ci-dessous ne doivent pas non plus être interprétées comme des options distinctes et cloisonnées. En revanche, elles pourraient informer un modèle hybride et progressif qui emprunte différents éléments aux orientations proposées. En explorant ces options et d'autres qui pourraient émerger à la suite de travaux et d'enquêtes supplémentaires, le Groupe de travail cherche à s'assurer que les Nations unies continuent à fournir un soutien efficace aux ripostes nationales axées sur les personnes et à soutenir et renforcer les efforts mondiaux visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Conformément à l'initiative plus large de l'UN80, tout modèle de transition et d'intégration devrait être manifestement plus solide que le modèle actuel et plus rentable.

Plateforme de coordination basé à l'ONU

56. Le Groupe de travail est conscient que les quatre fonctions clé sont interdépendantes. Le personnel du Secrétariat et des Coparrainants travaille généralement dans le cadre de plusieurs fonctions techniques. Les données multisectorielles, par exemple, sont à la base d'un plaidoyer efficace, y compris d'un plaidoyer mené par la communauté. L'engagement et le soutien de la communauté sont essentiels en soi, mais ils contribuent également à la collecte et à l'exploitation efficaces de données stratégiques, ainsi qu'au leadership et à la responsabilisation dans le cadre de la réponse. Le maintien de la cohérence et de la coordination de ces fonctions est un critère non négociable alors que le Groupe de travail explore les différentes options possibles pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. À cette fin,

les efforts visant à conserver et à renforcer la fonction de rassemblement et à mettre en place une coordination et une coopération plus efficaces seront importants dans chacune des directions suivantes.

57. L'une des voies explorées par le Groupe de travail consisterait à réduire encore les effectifs et à transformer le Secrétariat (tout en maintenant son indépendance en tant que programme des Nations unies, ainsi que ses principaux atouts, tels que son leadership institutionnel en matière de lutte contre le sida et sa capacité à mobiliser un soutien politique de haut niveau, entre autres). Les parties prenantes consultées par le Groupe de travail ont suggéré que l'ONUSIDA avait déjà effectué la transition bien avant l'initiative UN80, par le biais du modèle opérationnel révisé approuvé par le CCP, et que le Conseil avait déjà prévu d'autres changements au niveau du modèle et de la taille.
58. Une autre orientation possible, qui n'a pas encore été pleinement explorée, pourrait impliquer la transition du Secrétariat vers une « plateforme » ou un partenariat plus petit et rationalisé qui pourrait être hébergé quelque part au sein du système des Nations unies. Dans le cadre de cette deuxième option, la « plateforme » servirait de « cerveau et de cœur » au mandat des Nations unies en matière de VIH et constituerait un lieu centralisé où les bailleurs de fonds pourraient contribuer à la riposte mondiale des Nations unies au VIH. Lors de la transition vers une « plateforme » plus petite, les fonctions clé du Secrétariat actuel seraient définies et transférées, afin de garantir le maintien des acquis en matière d'analyse multisectorielle des données sur le VIH, de leadership politique et de responsabilité, de plaidoyer, de coordination et d'appui aux communautés.
59. La « plateforme » établirait un lien stratégique entre la stratégie et la coordination au niveau mondial et le soutien des Nations unies aux niveaux régional et national, et renforcerait les synergies au sein du système des Nations unies, y compris les coparrainants. Cette approche a le potentiel de maintenir les aspects précieux du modèle actuel du Programme commun tout en rationalisant et en affinant le travail collectif des Nations unies pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique.
60. Dans les deux directions proposées, le modèle pourrait continuer à s'appuyer sur une division du travail convenue entre les coparrainants, avec des organismes « chefs de file » identifiés pour des domaines de résultats clés, conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le sida. En fonction du modèle déployé, les agences « cheffes de file » pourraient être chargées de coordonner les travaux du Programme commun dans ces domaines thématiques spécifiques, ou la direction pourrait être partagée avec du personnel désigné au sein du Secrétariat, de la « plateforme » ou d'un partenariat hébergé. La question de savoir si les Coparrainants individuels ont la capacité d'assumer le leadership sur les piliers stratégiques de la riposte au VIH en l'absence du Secrétariat reste un sujet de discussion au sein du Groupe de travail. En outre, le Secrétariat travaille activement dans les principaux domaines de résultats de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Cela souligne la nécessité de préserver son expertise et ses capacités en cas de transition de rôles et de fonctions spécifiques vers des coparrainants individuels, et de s'assurer que les coparrainants désignés possèdent la capacité d'entreprendre un programme de travail élargi dans les domaines thématiques respectifs.

61. Le Groupe de travail a également discuté, sans parvenir à un consensus, de la possibilité d'une approche hybride qui inclurait le transfert à un ou plusieurs Coparrainants de certaines fonctions clé actuellement exécutées et/ou coordonnées par le Secrétariat. Des questions se sont posées sur la faisabilité ou l'opportunité de transférer certaines fonctions clé, telles que le plaidoyer et le leadership, aux Coparrainants.
62. Le Groupe de travail continuera à étudier l'opportunité et la faisabilité du transfert d'autres fonctions clé. Par exemple, il étudie activement l'avenir de la fonction de données multisectorielles, qui a été identifiée comme l'un des rôles les plus critiques joués par le Programme commun dans le renforcement et l'orientation de la riposte mondiale au VIH.
63. Actuellement, le Secrétariat collabore avec les pays pour renforcer leur capacité à collecter et à communiquer des données sur les principaux indicateurs épidémiologiques, programmatiques et politiques ; il soutient la planification stratégique nationale et l'affectation des ressources par des exercices de modélisation (de plus en plus axés sur les niveaux infranationaux) ; il exploite les données collectées et analysées par le Secrétariat, l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et le PNUD ; enfin, il synthétise et rassemble les données stratégiques pour différents publics, notamment les décideurs nationaux en matière de santé, les donateurs, les communautés et les défenseurs de la santé au niveau mondial. Les fonctions de responsabilisation sont également assurées par des initiatives spéciales de l'ONUSIDA, telles que la Coalition mondiale pour la prévention du VIH et le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH, entre autres.
64. En examinant les scénarios possibles pour un futur lieu d'accueil de la fonction de données multisectorielles, le Groupe de travail est d'accord pour dire que l'étendue multisectorielle et la nature publique des données mondiales sur le VIH doivent être conservées, car l'ONUSIDA recueille et diffuse actuellement des informations non seulement auprès des ministères de la Santé et des organismes de coordination de la lutte contre le sida, mais aussi auprès de nombreux autres secteurs (par exemple, les communautés, l'éducation, la justice, l'emploi, etc.) Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de collaborer avec l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et le PNUD afin d'élaborer des options possibles pour assurer la poursuite des données multisectorielles du Programme commun.
65. En ce qui concerne la fonction relative aux données, l'un des défis relevés par le Groupe de travail est le fait que le financement des systèmes de données nationaux diminue dans de nombreux pays en raison des réductions de l'aide internationale à la lutte contre le VIH, ce qui risque de compromettre la capacité à prendre des décisions fondées sur des données probantes qui optimisent l'impact et l'efficacité de la riposte au VIH. En plus d'aider les pays à collecter, communiquer et gérer leurs données, toute évolution ou transition de la fonction de données du Secrétariat devrait, dans la mesure du possible, préserver l'important travail de l'ONUSIDA pour aider les pays à utiliser efficacement les données afin d'optimiser l'impact stratégique et la durabilité des investissements dans la lutte contre le VIH.
66. Lors de la session du Groupe de travail avec les représentants des communautés et de la société civile et lors de l'audition multipartite, les intervenants de la société civile ont également demandé au Groupe de travail de réfléchir à la manière d'améliorer encore

la fonction multisectorielle, en valorisant les données générées par les communautés et en renforçant les mécanismes de responsabilité, ainsi que l'inclusion des communautés dans les processus de responsabilité. En effet, cette proposition importante reflète le besoin plus large pour le Groupe de travail d'entendre davantage les personnes vivant avec le VIH, les communautés et la société civile sur la manière de s'assurer que leurs capacités substantielles et leurs fonctions clé sont reconnues dans les discussions sur la transition et sont plus explicitement intégrées dans toutes les nouvelles structures qui seront créées à l'avenir.

67. L'emplacement de la nouvelle « plateforme » proposée a fait l'objet de nombreuses délibérations au sein du Groupe de travail. Le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), l'OMS, le PNUD ou le Bureau du Secrétaire général des Nations unies sont les hôtes potentiels suggérés pour cette nouvelle entité rationalisée, bien que la proposition d'un Secrétariat plus petit maintiendrait probablement son statut de programme autonome hébergé par l'OMS. Chacune des entités d'accueil potentielles implique des considérations distinctes, que le Groupe de travail examinera en fonction des coûts, de la gouvernance et des implications en termes de mandat.
68. La poursuite de l'exploration de la « plateforme » proposée comprendra une analyse approfondie des implications en matière de gouvernance. Il s'agit notamment de l'examen par le CCP des implications possibles des résolutions de l'ECOSOC, de l'avenir du CCP lui-même en tant qu'organe directeur unique et multisectoriel, et de la préservation du rôle des communautés et de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH, dans la gouvernance.
69. Un autre domaine clé à explorer au cours de la prochaine phase sera l'interaction entre la présence mondiale et les structures qui peuvent être recommandées aux niveaux national et régional. Il s'agit ici de veiller à ce que toute approche mondiale soit informée et façonnée par les besoins des pays et des régions, et qu'elle soutienne l'impact à ces niveaux.
70. Le Groupe de travail étudiera l'intérêt des bailleurs de fonds pour le financement d'entités distinctes des Nations unies afin d'entreprendre les différentes fonctions liées au VIH actuellement menées par le Secrétariat, ainsi que d'autres modèles d'action commune des Nations unies sur le VIH. Le Groupe de travail a l'intention d'approfondir ces questions dans les semaines et les mois à venir.

Modèle intégré

71. Le Groupe de travail convient qu'il est essentiel d'intégrer la lutte contre le VIH dans un programme de santé plus large. L'intégration des interventions de lutte contre le VIH et des systèmes de santé et communautaires liés au VIH dans les soins de santé primaires, les systèmes de santé au sens large et les principaux secteurs non sanitaires est l'un des huit domaines de résultats de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida pour la période 2026-2031.
72. L'une des orientations envisagées par le Groupe de travail consisterait à fusionner le Programme commun avec un partenariat existant dans le domaine de la santé, qui pourrait inclure les programmes « Halte à la tuberculose » et « Faire reculer le paludisme ». L'examen de cette option n'en est qu'à ses débuts, car le Groupe de travail n'a pas encore discuté avec ces entités. Une variante de cette orientation

consisterait à maintenir le Programme commun en tant qu'entité axée sur le VIH jusqu'à la fin de l'année 2030 et à mettre à profit la période précédant l'expiration des objectifs mondiaux actuels en matière de lutte contre le sida pour jeter les bases d'une telle fusion dans l'ère post -2030 ou lorsque les initiatives actuelles relatives à une réforme plus large de l'architecture mondiale de la santé auront été menées à bien.

73. Une telle orientation stratégique générale doit encore être étudiée ou analysée de manière approfondie par le Groupe de travail. Cette option soulève un certain nombre de questions que le Groupe de travail examinera dans les semaines et les mois à venir. Contrairement à l'ONUSIDA, les partenariats pour la santé proposés comme partenaires éventuels d'une fusion n'ont pas le mandat de gouvernance des Nations unies. Ainsi, bien que les communautés et la société civile soient souvent représentées au sein des conseils d'administration de ces entités, leur participation n'est pas mandatée ou protégée par une résolution de l'ECOSOC. Il en va de même pour les États membres, qui participent à titre individuel aux processus de gouvernance, mais sans mandat de l'ECOSOC. Le Groupe de travail étudiera les stratégies permettant de maintenir un mandat des Nations unies en cas de fusion avec un partenariat existant.
74. Le Groupe de travail reconnaît qu'une coordination plus étroite entre la lutte contre le VIH et les autres mouvements sanitaires est à la fois souhaitable et inévitable. Toutefois, d'aucuns craignent qu'une fusion avec un autre partenariat axé sur la maladie ne diminue la visibilité et l'efficacité de la riposte au VIH en termes de plaidoyer et de mobilisation des ressources. Étant donné que l'épidémiologie du VIH diffère de manière frappante de celle d'autres menaces sanitaires majeures, la valeur ajoutée ou la faisabilité d'un tel partenariat « VIH-plus » doit être clarifiée et sera étudiée plus en détail par le Groupe de travail.

L'avenir de la marque ONUSIDA

75. Le leadership du Programme commun depuis plus de trois décennies a fait de l'ONUSIDA une marque reconnue et convaincante dans le monde entier. L'ONUSIDA a joué un rôle central en veillant à ce que l'effort de lutte contre le sida conserve une traction politique. La question de savoir s'il faut maintenir la marque ONUSIDA, au moins jusqu'en 2030, reste un sujet de discussion permanent au sein du Groupe de travail.
76. Les arguments en faveur du maintien de la marque soulignent les difficultés à maintenir l'attention mondiale sur le sida lorsque l'un des principaux champions mondiaux de la riposte disparaît ou est absorbé par une entité plus grande et non spécifique au VIH, certains membres du Groupe de travail ne voyant aucun avantage matériel à donner une nouvelle image à l'ONUSIDA. En revanche, les arguments en faveur d'un changement ou d'une évolution de la marque soulignent qu'une nouvelle marque pourrait indiquer que l'approche des Nations unies à l'égard du sida évolue en fonction de l'évolution de l'épidémie et de la riposte. Tout effort de changement de marque nécessitera du temps et une approche inclusive et participative.
77. Le Groupe de travail s'accorde à dire que la marque ONUSIDA peut également prêter à confusion pour certains. Pour beaucoup, la marque ONUSIDA fait référence au Secrétariat plutôt qu'au Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida. Le Groupe de travail convient que des options devraient être envisagées pour adapter la marque afin de mieux communiquer la nature conjointe du Programme. (Dans les

premières années, le logo de l'ONUSIDA comprenait les noms des Coparrainants ; l'ONUSIDA est parfois appelé « Programme commun de l'ONUSIDA », bien que ce terme ne soit pas systématiquement utilisé).

Coordination et soutien au niveau national

78. Grâce à son travail à ce jour, le Programme commun a aidé les gouvernements à développer un leadership, une infrastructure et une expertise au niveau national, et à mettre en place des stratégies nationales solides qui soutiennent des ripostes nationales efficaces au VIH. Les pays chargés de la mise en œuvre, les organisations de la société civile et les représentants du Fonds mondial qui ont participé aux exercices de collecte d'informations du Groupe de travail ont tous fait état de leur collaboration fructueuse avec les différents coparrainants. Toutefois, les représentants des pays ont constamment souligné le rôle important joué par le Secrétariat dans la coordination des activités liées au VIH de diverses agences des Nations Unies et dans la garantie de leur alignement sur les plans stratégiques nationaux. Les partenaires nationaux signalent qu'il est difficile de traiter avec plusieurs agences des Nations unies sur une même question. Alors que les Coparrainants ont fourni des exemples de coordination réussie, par exemple à Fidji, les représentants des pays ont fait part de leur confiance dans le Secrétariat et les Équipes conjointes des Nations Unies pour rationaliser la communication et améliorer la cohérence et la convivialité de l'appui du système des Nations Unies aux pays.
79. Les discussions du Groupe de travail ont également souligné le rôle clé que joue le Secrétariat dans la mobilisation d'un leadership politique de haut niveau sur le VIH (faisant souvent référence à des espaces que « seul l'ONUSIDA peut occuper ») et dans le renforcement des investissements du Fonds mondial, la mobilisation de ressources supplémentaires et la possibilité d'accéder à des innovations à des prix abordables.
80. Le Groupe de travail convient que des approches différenciées seront nécessaires pour garantir la poursuite du soutien des Nations unies aux pays : aucune approche « unique » ne convient à tous les pays en ce qui concerne le transfert des fonctions régionales et nationales dans une entité succédant aux Nations unies. Les options différenciées en matière de coordination et de soutien au niveau national doivent être soumises à des « tests de réalité » spécifiques à chaque pays, afin de déterminer ce qui fonctionnera dans les différents contextes nationaux. Outre les différences de charge du VIH, de capacités nationales et d'autres facteurs, certains membres du Groupe de travail ont noté que la différenciation pourrait également refléter le niveau actuel d'alignement des pays sur les domaines de résultats clés définis dans la stratégie mondiale de lutte contre le sida. Ces domaines de résultats comprennent le financement durable, l'intégration, les données et l'information, la prévention, le dépistage et le traitement, la stigmatisation, la discrimination, les violations des droits et l'égalité entre les hommes et les femmes, l'accès aux innovations et le leadership communautaire.
81. Une option pour la coordination au niveau national, que l'ONUSIDA a déjà pilotée dans cinq pays, consiste à placer des conseillers en matière de VIH au sein des bureaux des coordinateurs résidents. Toutefois, une évaluation récente d'un projet pilote a fait état de résultats inégaux, bien que l'innovation soit encore en cours d'évolution. Il a été constaté que la mise en œuvre du projet pilote a souffert, dans certains contextes, d'un

manque de ressources et de l'absence du Secrétariat pour assurer un rôle d'appui technique, administratif et politique ainsi qu'une fonction de soutien de dernier ressort. Parmi les inconvénients possibles de la transition de la fonction ONUSIDA vers les bureaux des coordinateurs résidents, on peut citer le risque de dilution de l'accent mis sur le VIH en raison des nombreuses priorités concurrentes auxquelles les coordinateurs résidents doivent faire face. Les discussions au sein du Groupe de travail ont souligné l'importance de veiller à ce que les conseillers en matière de VIH disposent de ressources et de capacités techniques suffisantes pour coordonner les efforts du système des Nations unies et soutenir les ripostes nationales, ainsi que la nécessité d'un leadership efficace et d'un soutien en matière de plaidoyer de la part du coordonnateur résident, le cas échéant.

82. Parallèlement au modèle du coordinateur résident, le Groupe de travail a brièvement discuté de la possibilité d'évoluer vers une présence régionale mieux dotée en ressources et plus efficace. Dans le cadre de ce modèle, les bureaux régionaux seraient chargés à la fois de la direction stratégique au niveau régional et d'un soutien itinérant flexible aux pays, qui pourrait être rapidement déployé en cas de besoin. Cette option sera examinée plus en détail après les délibérations du CCP.
83. Pour aller de l'avant, le Groupe de travail veillera à ce que l'examen de ces options soit aligné sur les travaux en cours dans le cadre du produit de travail 5 de l'UN80, qui se concentre sur la reconfiguration et la transformation de la présence du système des Nations unies dans les pays.
84. Lors des discussions du Groupe de travail, les parties prenantes à tous les niveaux ont souligné l'importance des bureaux nationaux de l'ONUSIDA pour organiser des réponses qui intègrent les partenaires de la communauté et de la société civile, en particulier les populations clés et prioritaires, et pour promouvoir des réponses fondées sur les droits et protéger l'accès aux services dans un contexte d'opposition aux droits. Des questions ont été soulevées quant au fait de savoir si le démantèlement des bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et le déplacement de la fonction de convocation et de coordination à l'échelon national vers les bureaux des coordinateurs résidents ou vers les organismes coparrainants risquaient d'ébranler les relations de confiance et de partenariat existantes et de diluer l'appui essentiel aux populations clés et prioritaires et à d'autres communautés. Une session dédiée du Groupe de travail avec les Coparrainants a révélé un travail précieux sur le VIH, le droit et les droits humains au PNUD, sur la santé et les droits humains des personnes qui consomment des drogues, sous la direction de l'équipe VIH de l'ONUSIDA, et sur les jeunes populations clés à l'UNICEF. Des exemples de mise en œuvre par les Coparrainants de réponses coordonnées à la mobilisation contre les droits ont également été relevés.
85. Dans le même temps, les représentants des populations clés ont informé le Groupe de travail que les bureaux nationaux de l'ONUSIDA sont souvent le seul espace des Nations Unies où ces populations peuvent s'engager en toute sécurité et sans craindre d'être exposées aux acteurs gouvernementaux, y compris dans des contextes où les populations clés sont criminalisées et/ou où des attaques organisées contre les droits humains et l'accès aux services pour les populations clés et prioritaires sont en train de se produire.
86. Reconnaissant l'importance d'une approche différenciée de la coordination, de la direction et de l'engagement au niveau national, le Groupe de travail poursuivra l'étude

et l'analyse des options possibles pour différents contextes nationaux lorsqu'il finalisera ses conclusions et ses recommandations. Le Groupe de travail examinera les risques et les avantages d'approches différenciées pour éviter la fragmentation de l'appui des Nations unies aux ripostes nationales au VIH, pour poursuivre et préserver les progrès réalisés à ce jour dans la lutte contre le VIH et pour maintenir la visibilité et l'importance politique du VIH au niveau national.

87. Nonobstant l'option que nous avons soulignée ci-dessus pour une présence régionale mieux dotée en ressources et plus efficace, le Groupe de travail n'a fait que commencer son travail d'examen des options pour la transition et la poursuite de l'intégration de l'ONUSIDA à l'échelon régional. Toutefois, cela a déjà mis en évidence des exemples où les structures régionales sont insuffisamment financées par le Secrétariat ou les Coparrainants, ce qui porte un réel préjudice à la riposte au VIH dans ces régions. Le Groupe de travail reconnaît que des définitions plus claires des fonctions régionales et des interactions avec les structures nationales et mondiales, ainsi que des moyens de surmonter la couverture inadéquate du soutien régional dans certaines régions, nécessiteront une attention particulière avant le rapport final du Groupe de travail au CCP pour examen en octobre 2026.

Risques à prendre en compte dans l'analyse des orientations futures possibles

88. Le Groupe de travail prend activement en compte les risques potentiels pour la riposte mondiale au sida associés aux nombreuses orientations possibles pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Des préoccupations ont été exprimées quant au risque de fragmentation de la riposte de l'ONU au VIH, les membres du Groupe de travail soulignant la nécessité de préserver une approche multisectorielle ainsi que la fonction de convocation et de coordination du Programme commun. Certains membres du Groupe de travail craignaient que l'importance du sida en tant que question politique aux niveaux mondial, régional et national ne pâtisse de la poursuite de la transition et de l'intégration. Le Groupe de travail s'accorde sur la nécessité de ne pas réduire l'accès des pays à l'assistance technique des partenaires des Nations unies.
89. Les communautés et la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH, jouent un rôle central dans le travail et la gouvernance de l'ONUSIDA. En effet, la consultation multipartite organisée par le Bureau du CCP a souligné que de nombreuses communautés et partenaires de la société civile considèrent l'ONUSIDA comme une bouée de sauvetage essentielle. Toute transition ou évolution de la réponse des Nations unies au VIH doit être menée avec prudence afin de préserver la relation de confiance qui s'est établie entre le Programme commun et les partenaires communautaires en tant que précurseur d'une action participative, inclusive et co-créée pour répondre au VIH. Le Groupe de travail convient qu'il est impératif de préserver la capacité des Nations unies à soutenir les interventions à l'échelle des communautés et fondées sur les droits, et de renforcer l'inclusion des communautés dans la prise de décision à tous les niveaux.

Mission 2-4 : Gouvernance, financement et calendrier/étapes

90. Le Groupe de travail a progressé dans la résolution des questions de gouvernance, de financement et de calendrier liées à la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire lorsque le Groupe de travail

finalisera ses conclusions et ses recommandations sur ces questions, en particulier lorsque des éclaircissements seront apportés sur les modèles de transition les plus prometteurs pour préserver l'expertise et les capacités des Nations unies en matière de VIH. Cette section du rapport résume les travaux entrepris à ce jour pour chacune des missions, les domaines dans lesquels un consensus se dégage au sein du Groupe de travail et les domaines dans lesquels il faudra poursuivre les travaux et les discussions au cours des semaines et des mois à venir.

Gouvernance

91. Deux questions sont apparues comme des exigences non négociables pour tout modèle de gouvernance futur :
 - Le modèle de gouvernance doit préserver la participation et l'engagement significatifs des personnes vivant avec le VIH, des communautés et de la société civile, y compris leur capacité à contribuer aux décisions clés concernant les politiques et les stratégies relatives à la riposte du système des Nations Unies au VIH ; et
 - Le modèle de gouvernance doit maintenir la coordination, la direction et la responsabilité de la riposte au VIH.
92. Le Groupe de travail est également conscient qu'il est impératif d'aligner tout modèle de gouvernance futur sur les réformes et les processus du système des Nations unies, y compris, mais sans s'y limiter, les résultats de l'initiative UN80.
93. Le VIH continue d'exiger des solutions politiques dans un environnement politique mondial de plus en plus difficile. Au fur et à mesure que les modèles de transition et d'intégration de l'ONUSIDA seront clarifiés et qu'un consensus se dégagera autour des conclusions et recommandations finalisées, le Groupe de travail examinera attentivement les implications des différents modèles en matière de gouvernance et proposera un modèle de gouvernance adapté à l'approche que nous recommanderons finalement au CCP par l'intermédiaire de son Bureau.
94. L'ONUSIDA est unique au sein des Nations unies en raison de l'engagement formel de la société civile dans la prise de décision en matière de gouvernance, soutenu par un mandat de l'ECOSOC. Les États membres bénéficient également du mandat de l'ECOSOC pour leur rôle de gouvernance au sein du CCP. Le Groupe de travail n'a connaissance d'aucun autre modèle de partenariat existant qui soit doté d'un mandat des Nations unies pour une participation significative et institutionnalisée des communautés et de la société civile. Afin d'élaborer un modèle de gouvernance approprié, le Groupe de travail étudie les modalités de gouvernance d'autres modèles de partenariat (tels que Halte à la tuberculose et Faire reculer le paludisme) et a recueilli des informations sur le rôle des communautés et de la société civile dans la gouvernance d'autres partenariats multilatéraux et agences des Nations unies. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour permettre au Groupe de travail de comprendre et d'analyser pleinement ces autres modèles de partenariat non axés sur le VIH, en particulier en ce qui concerne la mesure dans laquelle ils formalisent et institutionnalisent l'engagement des personnes vivant avec le VIH, des communautés et de la société civile dans la gouvernance. Le Groupe de travail examine également comment différents modèles de gouvernance pourraient affecter la capacité future du

Programme commun à s'engager de manière significative auprès de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale des Nations unies.

Questions sur le financement

95. Il est essentiel de raviver et de soutenir la solidarité internationale pour mettre fin au sida. Au fur et à mesure que le consensus au sein du Groupe de travail se consolide autour d'options spécifiques pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA, ces options (y compris les modalités de financement centralisé, distribué et mixte) seront chiffrées, en tenant compte des coûts ponctuels de la transition et de l'intégration, ainsi que des coûts récurrents de la pérennisation du modèle recommandé. Tout modèle de financement futur doit être réaliste et durable et doit tenir compte des risques potentiels liés à la mobilisation de ressources pour une approche fragmentée plutôt que centralisée. Ces risques comprennent la réduction de la surveillance et l'augmentation des coûts de transaction liés à la multiplicité des subventions et des canaux de financement.
96. Un modèle de transition doit permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir et renforcer l'action des Nations unies en matière de VIH. Le nouveau modèle - et le modèle de financement qui l'accompagne - doit communiquer un rôle de leadership transformé et revigoré pour les Nations unies afin de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Le nouveau modèle de financement devrait fournir un financement suffisant pour un organe central de direction et de coordination, ainsi que pour les contributions complémentaires des coparrainants à la réalisation du mandat de l'ONU en matière de VIH.
97. À l'avenir, le Groupe de travail s'entretiendra avec les donateurs actuels et nouveaux sur les avantages, les inconvénients et la faisabilité d'un modèle de financement centralisé et multisectoriel continu, assorti d'une obligation de rendre compte multisectorielle. Le Groupe de travail examinera les modalités de financement non essentielles, telles que le souhait accru des pays à revenu intermédiaire de financer (en totalité ou en partie) le rôle des Nations unies dans la lutte contre le VIH dans leurs réponses nationales, et la manière dont ces modalités pourraient s'intégrer dans tout modèle de financement futur.

Calendrier et séquençage

98. La transition du Secrétariat de l'ONUSIDA doit être progressive, réaliste et guidée par des étapes claires, et elle doit être mise en œuvre de manière à minimiser les perturbations de la riposte au VIH et du rôle des Nations unies dans cette riposte. La proposition du Secrétaire général des Nations unies visant à mettre fin aux activités de l'ONUSIDA d'ici à la fin de l'année 2026 ne bénéficie pas du soutien du Groupe de travail. Une transition précipitée ou manquant de ressources risque de nuire gravement à la riposte mondiale au VIH et d'entamer la crédibilité des Nations unies en tant que partenaire de confiance à long terme pour les communautés et les gouvernements qui ont investi dans la riposte au VIH pendant des décennies.
99. Le calendrier de la transition sera guidé par l'organisation des fonctions clé, y compris toute nouvelle réduction des effectifs du Secrétariat ou la création éventuelle d'une « plateforme » et la décision sur le lieu où elle devrait être hébergée, en tenant compte de toutes les exigences opérationnelles associées. Il a déjà été envisagé de segmenter les recommandations en fonction (a) des mesures de transition qui peuvent être prises

immédiatement ou dans un avenir très proche, et (b) des mesures dont la planification et la mise en œuvre nécessiteront plus de temps.

Prochaines étapes/calendrier

100. Le Groupe de travail continue de travailler à la réalisation des quatre missions conformément aux délais fixés dans les Termes de référence. De juillet à septembre 2026, le Groupe de travail s'appuiera sur les commentaires et les orientations de cette réunion du CCP pour élaborer un plan finalisé qui sera examiné lors d'une session intersessionnelle spéciale du CCP en octobre 2026. Afin d'éclairer la finalisation de ce plan, le Groupe de travail bénéficiera d'une autre consultation multipartite, conformément aux Termes de référence.
101. Le Groupe de travail a discuté de différentes approches pour lui permettre de respecter ses engagements et ses échéances dans les mois à venir. En plus de continuer à se réunir régulièrement en tant que groupe pour parvenir à un consensus, il pourrait envisager de convoquer des sous-groupes plus restreints pour se concentrer sur des questions spécifiques. Il pourrait également envisager d'utiliser des outils analytiques qui se sont avérés efficaces dans divers contextes pour identifier et clarifier les domaines dans lesquels un consensus a été atteint et pour résoudre les questions pour lesquelles il est plus difficile de parvenir à un consensus. D'autres consultations d'experts et de parties prenantes clés seront entreprises si nécessaire.
102. Le Groupe de travail traitera systématiquement chacune des questions identifiées dans les quatre missions de l'annexe 1 des Termes de référence. Nous attendons avec impatience de recevoir des mises à jour sur le processus UN80, de continuer à alimenter l'initiative UN80 (y compris en s'appuyant sur les travaux en cours sur les modules de travail pertinents de l'initiative UN80), et d'aligner les conclusions et recommandations finales sur le processus UN80. Comme le Groupe de travail s'est principalement concentré sur les travaux aux niveaux mondial et national, il intensifiera également son étude et son analyse des options de transition de la présence régionale du Programme commun.

Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

103. *Prendre note* du rapport provisoire du Groupe de travail sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies et au-delà (UNAIDS/PCB/58/26.17) ;
104. Rappelant les points de décision 7.3e et 7.6 de la 57e réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2025, *attendre avec impatience* la présentation du plan final pour la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies et au-delà, lors d'une session extraordinaire entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP qui se tiendra le 23 octobre 2026 ;

[Fin du document]

Annexe 1 : Composition du Groupe de travail du CCP

Cofacilitateurs :

- Fionnuala MURPHY
- Joe PHAAHLA
- Bob RAE

Membres :

- Anurita BAINS
- Xavier BIGGS
- Erika CASTELLANOS
- Aeneas CHUMA
- Dirceu Bartolomeu GRECO
- Yiyun HU
- Michel KAZATCHKINE
- Binod MAHANTY
- Alicia Piñeirúa MENÉNDEZ
- Katayoun TAYERI
- Safiatou THIAM
- Piotr WYSOCKI
- Mamadi YILLA

Annexe 2 : Synthèse du retour d'information des réunions régulières du Groupe de travail du CCP

Les réactions des différentes parties prenantes lors de la consultation multipartite organisée par le Bureau du CCP le 12 mai 2026 sont résumées dans le corps du rapport fourni par le Groupe de travail du CCP au CCP par l'intermédiaire du Bureau du CCP. Outre cette consultation multipartite, le Groupe de travail a lui-même organisé des présentations et des discussions avec différents groupes de parties prenantes dans le cadre de son exercice de collecte d'informations au cours de ses réunions hebdomadaires entre février et mai 2026. Cette annexe au rapport du Groupe de travail résume les contributions obtenues de ces parties prenantes lors des réunions régulières du Groupe de travail.

Coparrainants de l'ONUSIDA

3^e réunion du Groupe de travail du CCP

26 mars 2026

Les Coparrainants ont souligné la nature de l'ONUSIDA en tant que Programme commun. Ce modèle a permis aux Coparrainants de débloquer des fonds pertinents pour la lutte contre le VIH dans différents secteurs, chaque dollar provenant du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), se traduisant par sept dollars provenant d'autres sources. Les ressources de base de l'UBRAF ont diminué au fil du temps pour les Coparrainants et le Secrétariat, ce qui a entraîné une diminution des capacités des Coparrainants en matière de VIH. Ces pressions sur les capacités des Coparrainants se produisent au moment même où l'espace civique se réduit dans de nombreux pays et où les lois et politiques punitives se multiplient.

Les Coparrainants ont fait valoir que la coordination multisectorielle et l'engagement solide de la société civile dans la lutte contre le sida doivent être préservés et renforcés. Les Coparrainants ont accepté de fournir au Groupe de travail une exploration des modèles d'engagement de la société civile dans d'autres organes de l'ONU. Le financement de la préservation des fonctions clé est essentiel et doit être à la fois souple et prévisible.

Les Coparrainants ont exprimé leur engagement continu en faveur du mandat de l'ONU en matière de VIH et ont noté que le VIH a été intégré dans le mandat institutionnel de chaque Coparrainant. Les coparrainants sont plus ou moins présents au niveau national. Outre leur participation aux équipes conjointes des Nations unies, les Coparrainants contribuent à la riposte mondiale au VIH en mettant en œuvre des programmes au niveau national, en fournissant un appui technique aux partenaires nationaux, des orientations normatives et techniques et, dans certains cas, en gérant et en facilitant le financement des programmes de lutte contre le VIH par le Fonds mondial. Les Coparrainants ont fait remarquer qu'ils avaient une grande expérience et qu'ils s'étaient engagés à collaborer avec les personnes vivant avec le VIH, les communautés et la société civile aux niveaux mondial, régional et national.

Dans le contexte des modèles possibles de transition et d'intégration, l'un d'entre eux, mentionné au cours de la discussion, était axé sur le placement de responsables de la lutte contre le VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents. À la demande du Groupe de travail, les Coparrainants ont accepté de fournir des exemples d'autres modèles qui

encouragent à la fois la coordination multisectorielle au niveau national et l'engagement solide de la société civile, y compris l'articulation des avantages et des inconvénients des différents arrangements. Il a été suggéré que le Groupe de travail examine l'évaluation de l'ONUSIDA concernant le placement de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents dans six pays. Une analyse des modèles de coordination nationaux de l'OMS, du PNUD et de l'UNICEF suggère que les modèles de coordination optimaux peuvent varier d'un pays à l'autre et que, dans certains contextes, des modèles de coordination plus « légers » peuvent être idéaux. L'expérience récente du Ghana, où le coordinateur résident a demandé une assistance multisectorielle pour répondre à la législation anti-homosexualité du pays, a été citée comme une approche innovante et spécifique au contexte pour promouvoir une action coordonnée.

Secrétariat de l'ONUSIDA

4^e réunion du Groupe de travail du CCP

9 avril 2026

La Directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA a décrit les quatre fonctions clé du Secrétariat de l'ONUSIDA - leadership et plaidoyer, rassemblement et coordination, responsabilité et engagement communautaire - en donnant des exemples de la manière dont l'ONUSIDA a poursuivi son travail dans chacun de ces domaines. Il a été noté que si chacune des fonctions clé est distincte, les travaux visant à faire progresser ces fonctions sont interdépendants, aux niveaux mondial, régional et national.

Trois présentations « approfondies » ont été faites pour illustrer le travail du Secrétariat. En Ouganda, l'ONUSIDA a joué un rôle important dans la réponse à la loi anti-homosexualité de 2023, notamment en soumettant un mémoire d'*amicus curiae* qui a été cité par la Cour constitutionnelle du pays pour invalider des aspects clés de la législation.

La deuxième présentation approfondie s'est concentrée sur la manière dont le travail d'information stratégique multisectoriel du Secrétariat promeut la fonction de responsabilisation, avec un coup de projecteur sur la manière dont l'ONUSIDA a soutenu la riposte des Fidji à une épidémie de VIH en 2024 et a aidé le Viet Nam à renforcer le suivi de ses dépenses, l'établissement de ses coûts et la modélisation de scénarios. La troisième a examiné le travail du Secrétariat pour promouvoir des ripostes nationales durables au VIH, y compris le soutien à la République-Unie de Tanzanie pour développer de nouvelles sources de financement national du VIH et l'assistance à 20 pays pour élaborer des feuilles de route concrètes sur la durabilité de la riposte au VIH.

La Directrice de la gestion de l'ONUSIDA a décrit la budgétisation et la mobilisation des ressources de l'ONUSIDA, en précisant que le Programme commun, entièrement financé par des contributions volontaires, mobilise à la fois des ressources de base et des ressources autres que de base. La présentation a décrit comment les ressources de l'ONUSIDA sont réparties entre les quatre fonctions clé. Il a été noté que la réduction d'environ 50 % du financement de l'ONUSIDA de 2024 à 2026 a incité le Secrétariat à recentrer ses efforts sur ses quatre fonctions clé.

Le Groupe de travail et le personnel du Secrétariat ont discuté de divers « devoirs » qui pourraient aider le Groupe de travail à élaborer des recommandations pour la transition et

l'intégration. Le Secrétariat a accepté de fournir au Groupe de travail les décisions pertinentes du CCP relatives à la mobilisation et à l'utilisation des ressources de base et des autres ressources. Le Groupe de travail a invité le Secrétariat à fournir des informations sur les « ingrédients » qui ont contribué aux résultats positifs - comme, par exemple, un aperçu de la manière et de la raison pour laquelle le Secrétariat a été en mesure de prendre la tête de la réponse à la législation anti-droits en Ouganda. Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de donner son avis sur les principales mesures à prendre pour assurer la réussite de la transition/intégration des différentes fonctions clé.

Pays de mise en œuvre

5^e réunion du Groupe de travail du CCP

16 avril 2026

Le Groupe de travail a entendu six responsables de réponses nationales au VIH (Brésil, Cambodge, Kenya, Malawi, Moldavie, Afrique du Sud). Les représentants nationaux ont été invités à répondre à trois questions stratégiques sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations unies et au-delà :

- 1) De votre point de vue, en tant que responsable de la riposte nationale et en tant qu'acteur de la riposte mondiale et de sa gouvernance, quelle est, selon vous, la contribution la plus importante que les Nations unies doivent apporter à la riposte au VIH d'ici à 2030 et quelles sont les fonctions clé ?
- 2) Comment ces fonctions peuvent-elles être sauvegardées et assurées au mieux à la lumière des changements en cours dans le système des Nations unies et de la réduction des ressources consacrées au VIH au sein de l'ONU ? Quels autres modèles de mise en œuvre pourriez-vous envisager dans le cadre de la transition du Programme commun ?
- 3) S'il est nécessaire d'établir de nouvelles priorités, quelles fonctions les pays pourraient-ils le mieux absorber et quelle serait la contribution la plus unique que les Nations unies pourraient apporter à la réponse ?

Un certain nombre de pays ont noté les rôles de convocation et de coordination de l'ONUSIDA dans les ripostes nationales au VIH, en mettant particulièrement l'accent sur le leadership et l'engagement des organisations de la société civile et des communautés touchées. Il a été noté que le rôle de coordination multisectorielle de l'ONUSIDA aide les autorités nationales chargées de la lutte contre le VIH à éviter d'avoir à s'engager et à se coordonner avec 11 Coparrainants différents de l'ONUSIDA. Plusieurs pays ont souligné l'action de plaidoyer et le leadership de l'ONUSIDA pour maintenir le sida à l'ordre du jour politique au niveau mondial et national. Un certain nombre d'intervenants nationaux ont salué la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA, mais ont encouragé les Nations unies à adopter des calendriers responsables qui tiennent compte des perspectives nationales.

Les représentants des pays ont suggéré que d'autres améliorations du modèle du Programme commun pourraient être justifiées, notamment des mesures proactives visant à garantir que les gouvernements nationaux sont aux commandes de leur riposte nationale au VIH. Alors que les efforts s'accroissent pour intégrer les réponses au VIH dans des systèmes de santé nationaux plus larges, il a été suggéré que les Nations Unies se concentrent sur la

préservation des éléments clés d'une réponse durable, en gardant la nature centrée sur les personnes des réponses nationales, en servant d'intermédiaire politique neutre et en assurant une coordination optimale de l'appui aux réponses nationales au VIH. La valeur de l'ONUSIDA dans la promotion et le centrage des droits humains dans les réponses nationales au VIH et dans la convocation et l'élévation des voix et de l'engagement des personnes vivant avec et affectées par le VIH a également été soulignée.

Il a été noté que le modèle traditionnel du « conseil national de lutte contre le sida » a évolué au fil du temps, y compris au Kenya, où le VIH est désormais intégré à d'autres maladies syndémiques telles que les infections sexuellement transmissibles et la tuberculose. En ce qui concerne l'engagement de la société civile, il a été observé que les instances de coordination nationale du Fonds mondial servent de modèle de prise de décision qui inclut la représentation et l'engagement de la communauté.

Les discussions ont notamment porté sur le potentiel des bureaux des coordinateurs résidents des Nations unies à coordonner l'action des Nations unies à l'appui des ripostes nationales au VIH. Il a été noté que les bureaux des coordinateurs résidents sont le plus souvent présents dans les forums politiques liés au VIH, mais qu'ils jouent un rôle moins important dans les discussions techniques.

Communautés et société civile

6^e réunion du Groupe de travail du CCP

23 avril 2026

Le Groupe de travail a entendu cinq leaders communautaires et de la société civile dans la lutte mondiale contre le VIH, y compris des représentants de groupes de la société civile d'Asie et du Pacifique, d'Afrique au sud du Sahara, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes. Les représentants de la communauté et de la société civile ont été invités à répondre à deux questions stratégiques sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations unies et au-delà :

- 1) D'après votre expérience, quelles sont les fonctions clé fournies par le Secrétariat de l'ONUSIDA ou les équipes de pays qui sont les plus cruciales à préserver ?
- 2) Avez-vous des perspectives ou des recommandations sur la transition de ces fonctions clé vers d'autres acteurs, que ce soit au sein du système des Nations unies ou en dehors ?

Le leadership mondial de la riposte au VIH a été cité par les représentants de la communauté et de la société civile, les informateurs notant que l'ONUSIDA est la seule entité des Nations unies ayant pour mandat de mettre fin au sida. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la possibilité d'une fragmentation et d'une diminution de la responsabilité en l'absence du Secrétariat de l'ONUSIDA. L'importance d'une réponse coordonnée et multisectorielle au VIH a été soulignée, y compris un engagement transversal en faveur des droits humains, en particulier à un moment où les communautés marginalisées sont confrontées à des défis plus importants et plus graves. À cet égard, il a été noté que l'ONUSIDA a fait preuve d'une expertise particulière dans la convocation des

gouvernements, des communautés, des bailleurs de fonds, du secteur privé et d'autres parties prenantes.

La présence de représentants d'ONG au sein du CCP a été notée comme une caractéristique unique du Programme commun, permettant aux expériences vécues par les communautés affectées d'influencer la prise de décision en matière de VIH. Les informateurs de la société civile ont cité des exemples de la manière dont les représentants des ONG au CCP ont influencé le résultat des décisions du Conseil. Toute transition devrait inclure des mécanismes de soutien aux communautés et faire de la société civile un partenaire formel et significatif de la gouvernance et de la prise de décision. Il a été proposé d'améliorer le modèle de gouvernance actuel de l'ONUSIDA en accordant aux représentants de la société civile des droits de vote formels.

Il a été noté que l'ONUSIDA a joué un rôle de premier plan dans l'opposition aux lois punitives qui sapent les réponses au VIH. Les informateurs de la société civile ont reconnu que les Coparrainants de l'ONUSIDA jouent souvent un rôle important dans la promotion d'une riposte au VIH fondée sur les droits et non discriminatoire, mais il a été suggéré que le Secrétariat a souvent joué un rôle décisif dans la promotion des efforts communautaires visant à aligner les lois et les politiques nationales sur les normes en matière de droits humains. Il a été suggéré que le Secrétariat de l'ONUSIDA pourrait parfois être plus audacieux dans son plaidoyer politique que les Coparrainants individuels.

Les données multisectorielles que l'ONUSIDA recueille, analyse et diffuse ont été citées comme une fonction clé qui doit être conservée. Il a été noté qu'aucune autre entité ne suit actuellement la riposte au VIH, à travers la cascade d'interventions diverses, comme le fait actuellement l'ONUSIDA.

Le rôle de l'ONUSIDA dans la définition et le suivi des objectifs en matière de VIH a été souligné, un informateur citant l'ONUSIDA comme « une plateforme unique qui catalyse le leadership politique ». L'ONUSIDA a également été cité pour avoir réussi à faire disparaître les orientations techniques normatives en aidant à les traduire en actions concrètes dans les pays.

Le Groupe de travail s'est félicité des présentations et a engagé un dialogue avec les informateurs de la communauté et de la société civile. En ce qui concerne certaines lois punitives, telles que les lois criminalisant l'usage de drogues, il a été noté que l'ONUSIDA s'exprime au nom de divers Coparrainants et d'une position unifiée des Nations unies. En réponse à une question sur les stratégies possibles de rationalisation de l'ONUSIDA, les informateurs de la communauté et de la société civile ont convenu qu'il existait des stratégies possibles pour renforcer le Programme commun, mais il a été suggéré qu'il fallait faire preuve de prudence pour éviter la fragmentation, la perte de cohérence, l'affaiblissement de la participation communautaire, la réduction de l'importance accordée aux droits humains et la perturbation d'un ensemble de données multisectorielles reconnu au niveau mondial.

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
8^e réunion du Groupe de travail du CCP
7 mai 2026

Les cofacilitateurs ont accueilli la Directrice de la stratégie et de la politique mondiale du Fonds mondial, qui a été invitée à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les fonctions/rôles du système des Nations unies les plus importants pour la préservation du Fonds mondial à l'horizon 2030 aux niveaux mondial, régional et national ?
- Avez-vous des idées sur la meilleure façon de mettre en œuvre ces fonctions essentielles du système des Nations unies à partir d'autres parties du système qu'actuellement ?
- Quelles sont les priorités que seules les Nations unies peuvent mettre en œuvre en cas de nouvelle réduction des ressources disponibles pour le rôle de chef de file multilatéral dans la lutte contre le VIH ?
- Existe-t-il des fonctions actuellement mises en œuvre par les Nations unies que le Fonds mondial pourrait prendre en charge (ou que d'autres acteurs du paysage mondial pourraient absorber) ?

Le Fonds mondial s'appuie fortement sur le Programme commun en tant que partenaire technique pour la lutte contre le VIH. Le Fonds mondial s'est dit préoccupé par la réduction de la capacité du Programme commun au cours des dernières années, et la valeur de l'objectivité et de l'indépendance du système des Nations unies a été soulignée. C'est au niveau régional que la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial est la plus légère, mais le Programme commun joue un rôle clé en aidant les pays à utiliser efficacement les subventions du Fonds mondial. Au niveau mondial, l'ONUSIDA soutient le conseil et les comités du Fonds mondial. Il a été noté que le niveau de soutien des bailleurs de fonds à l'ONUSIDA ne représente qu'une petite fraction du soutien des bailleurs de fonds au Fonds mondial, en partie en raison des mandats différents des deux organisations. Il a également été observé que la présence du système des Nations unies au niveau des pays contraste avec le manque de présence du Fonds mondial au niveau des pays.

La fonction de données de l'ONUSIDA est particulièrement importante pour le travail du Fonds mondial, y compris le travail de modélisation au niveau infranational qui a permis de concentrer les ressources limitées de manière plus stratégique et plus factuelle. Le Fonds mondial a noté que l'étendue et la qualité des données de l'ONUSIDA ont déjà commencé à souffrir de la réduction de l'accès des pays à un soutien externe (en particulier de la part des États-Unis) pour la collecte et la communication des données.

Les membres du Groupe de travail ont engagé un dialogue avec le Fonds mondial. Il a été noté que l'expertise multisectorielle du Programme commun aide les pays (et les partenaires tels que le Fonds mondial) à s'assurer que les réponses au VIH sont holistiques plutôt qu'étroites ou cloisonnées. Le Fonds mondial a cité l'expertise du système des Nations unies en matière de regroupement et d'utilisation des données, notant que les avancées scientifiques (telles que la validation de la circoncision masculine médicale volontaire ou l'émergence récente du lenacapavir) ne se traduisent pas automatiquement par une adoption rapide de nouveaux outils de prévention ou de traitement du VIH. Les

cofacilitateurs ont remercié le Fonds mondial pour sa participation et sont convenus d'assurer un suivi par écrit pour obtenir des informations et des perspectives supplémentaires sur la base de la session.

Bailleurs de fonds du VIH
8^e réunion du Groupe de travail du CCP
7 mai 2026

Au nom des Amis de l'ONUSIDA, le Canada a contribué à réunir un groupe de représentants des bailleurs de fonds pour le VIH afin qu'ils participent à la deuxième session du Groupe de travail. Le Groupe de travail a demandé aux représentants des bailleurs de fonds de répondre aux questions suivantes concernant la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA :

- Le Groupe de travail a entendu les pays chargés de la mise en œuvre ainsi que les communautés dire que le VIH continue d'être une question politique qui nécessite des solutions politiques, où le leadership des Nations unies joue un rôle clé. Êtes-vous d'accord avec cela ?
- Quelle est la volonté de financer le rôle de leadership politique et de responsabilisation des Nations unies en matière de VIH jusqu'en 2030 ?
- Les bailleurs de fonds préfèrent-ils un modèle de financement centralisé continu pour l'appui des bailleurs de fonds aux activités des Nations Unies liées au VIH, avec un financement catalytique fourni aux Coparrainants ?
- Si les fonctions clé du Secrétariat étaient intégrées dans plusieurs entités existantes des Nations unies, les donateurs financeraient-ils séparément ces fonctions liées au VIH ? Ces allocations liées au VIH aux entités existantes des Nations unies viendraient-elles s'ajouter à leurs allocations actuelles, ou les bailleurs de fonds s'attendraient-ils à ce que ces entités absorbent ces fonctions liées au VIH sans financement supplémentaire ?
- Les bailleurs de fonds restent-ils déterminés à faire en sorte que la société civile joue un rôle décisionnel dans la fonction de gouvernance des Nations unies en matière de VIH ?
- Les bailleurs de fonds s'engagent-ils à apporter un soutien financier à l'introduction et à l'adoption des futures avancées scientifiques en matière de prévention et de traitement du VIH ?

Au cours des remarques initiales, divers représentants des bailleurs de fonds ont offert une série de perspectives sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA. Il a été suggéré qu'il serait utile pour les bailleurs de fonds de connaître le point de vue des pays sur la question de savoir si la valeur ajoutée de l'ONUSIDA est principalement politique ou technique. Il a également été avancé que le leadership des Nations unies restera nécessaire dans la lutte contre le VIH, mais que le principal défi consiste à déterminer où ce leadership doit être placé à l'avenir. Un représentant des bailleurs de fonds a suggéré que les bailleurs de fonds restent disposés à financer les efforts visant à introduire et à élargir l'accès aux médicaments et à d'autres innovations. Un autre représentant des bailleurs de fonds a mis en garde contre le maintien du statu quo, estimant que les propositions visant à poursuivre la transition et l'intégration de l'ONUSIDA devaient tenir compte des réalités financières.

Le Groupe de travail a engagé un dialogue avec les représentants des bailleurs de fonds. Les représentants des bailleurs de fonds ont fait part de leur engagement continu en faveur d'une participation solide de la société civile à la réponse. Il a été noté que la clarté concernant la volonté des bailleurs de fonds de financer les activités de l'ONU en matière de VIH aiderait le Groupe de travail à proposer des options de transition et d'intégration qui seront acceptées et soutenues par les donateurs.

Les cofacilitateurs ont remercié les représentants des bailleurs de fonds d'avoir participé à la session, et plus particulièrement le Canada d'avoir coordonné cette partie de la réunion. Il a été convenu que les Amis de l'ONUSIDA regrouperaient les contributions écrites de la communauté des bailleurs de fonds. Les bailleurs de fonds ont été invités à fournir au Groupe de travail des commentaires écrits supplémentaires avant le jeudi 14 mai 2026.

[Fin du document]